



Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

TÉL. : 819 457-9400
TÉLÉC. : 819 457-4141
val-des-monts.net

Bureau de la Secrétaire-trésorière
et Directrice générale

TRANSMISSION PAR COURRIEL SEULEMENT : fquerin@maisons-femmes.qc.ca

Le 21 avril 2021

Regroupement des maisons pour
femmes victimes de violence conjugale
469, rue Jean-Talon Ouest
Bureau 310
Montréal (Québec) H3N 1R4

N/Réf. : 114-1

Objet : Appui à la campagne de sensibilisation
« Municipalités alliées contre la violence conjugale »

Madame
Monsieur,

Nous vous faisons parvenir, avec la présente, la résolution portant le numéro 21-04-113, aux fins d'appuyer la campagne de sensibilisation « Municipalités alliées contre la violence conjugale » lancée par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.

Si des informations supplémentaires vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée, au numéro 819 457-9400, poste 2200, ou par courriel à l'adresse : patriciafillet@val-des-monts.net.

Nous vous demandons de bien vouloir inscrire notre numéro de référence dans toute correspondance relative à ce dossier.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Secrétaire-trésorière et
Directrice générale,

Patricia Fillet

PF/fl

p. j.

c. c. : Monsieur Yves Létourneau, conseiller aux politiques
Union des municipalités du Québec

Résolution numéro : 21-04-113

Dossier numéro : 114-1

EXTRAIT des minutes d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Monts, tenue le 20 avril 2021.

**POUR APPUYER LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION
« MUNICIPALITÉS ALLIÉES CONTRE LA VIOLENCE
CONJUGALE » - REGROUPEMENT DES MAISONS POUR
FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE**

CONSIDÉRANT QUE des milliers de femme sont victimes d'agressions physiques, psychologiques et sexuelle de la part de leur conjoint chaque année au Québec et que ces agressions, perpétrées dans l'intimité du couple, sont inacceptables;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale a lancé la campagne de sensibilisation « Municipalités alliées contre la violence conjugale » afin de lutter contre ces agressions.

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PAR CES MOTIFS, ce Conseil :

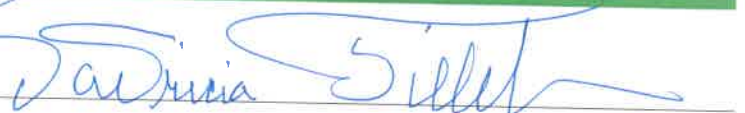
1. Mentionne que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
2. Appuie la campagne de sensibilisation « Municipalités alliées contre la violence conjugale » lancée par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.
3. Autorise, Son Honneur le Maire, monsieur Jacques Laurin, et/ou la Secrétaire-trésorière et Directrice générale, madame Patricia Fillet, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Val-des-Monts, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE
CE 21 AVRIL 2021

Résolution sujette à ratification par le Conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Monts.

Approbation de la Secrétaire-trésorière et Directrice générale :



Maire	<input type="checkbox"/>	Hygiène du milieu	<input type="checkbox"/>	Ressources humaines	<input type="checkbox"/>
Conseillers	<input type="checkbox"/>	Finances	<input type="checkbox"/>	Syndicat	<input type="checkbox"/>
Secrétaire-trésorière et Directrice générale	<input type="checkbox"/>	Taxation	<input type="checkbox"/>	Secrétariat	<input type="checkbox"/>
Travaux publics	<input type="checkbox"/>	Environnement et Urbanisme	<input type="checkbox"/>	Autres : UMQ	
Sécurité incendie	<input type="checkbox"/>	Loisirs, Culture et Vie communautaire	<input type="checkbox"/>	Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	